



Livret de l'étudiant·e 2018-2019

MASTER Sciences Humaines et Sociales
MENTION : METIERS DU LIVRE ET DE L'EDITION

Parcours : Bibliothèque

Version définitive

Livret voté à la CFVU du 8 octobre 2018

UFR Systèmes Industriels et Techniques de Communication
Pôle Métiers du Livre de Saint-Cloud
11, avenue Pozzo di Borgo
92210 Saint-Cloud
www.parisnanterre.fr



www.ufr-sitec.parisnanterre.fr

 **Université
Paris Nanterre
UFR SITEC**

SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA FORMATION	3
ORGANIGRAMME ET CONTACTS	4
UNIVERSITE	4
UFR	4
DEPARTEMENT / FORMATION	4
SERVICES NUMERIQUES	5
EMAIL UNIVERSITAIRE	5
ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)	5
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2017-2018	6
MAQUETTE DU DIPLOME	7
PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS	9
MASTER 1 / SEMESTRE 7	10
MASTER 1 / SEMESTRE 8	19
MASTER 2 / SEMESTRE 9	28
MASTER 2 / SEMESTRE 10	37
MODULES D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSAUX / LANGUES VIVANTES / BONUS AU DIPLOME	46
LANGUES VIVANTES	46
BONUS AUX DIPLOMES	46
MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS	47
MODALITES GENERALES	47
MODALITES SPECIFIQUES	47
DEROULEMENT ET CHARTE DES EXAMENS	48
DELIVRANCE DU DIPLOME	48
CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE	49

PRESENTATION DE LA FORMATION

Le Master Métiers du Livre Métiers du livre et de l'édition parcours bibliothèque s'adresse aux étudiant-e-s désirant acquérir une connaissance approfondie des savoirs et des techniques liées à la production du livre, physique et numérique.

Compétences visées

Maîtriser des méthodologies de recherche et des outils épistémologiques issus de différentes disciplines (littérature, sociologie, histoire, esthétique, sciences du langage...) pour penser le livre, ses médiations, ses professions et ses institutions.

Maîtriser des outils professionnels de manière à savoir effectuer l'ensemble des tâches relevant d'une bibliothèque.

Concevoir et mener un projet avec ses implications techniques, économiques et humaines en fonction d'enjeux sociaux et politiques.

Métiers préparés

Bibliothécaire, archiviste, conservateur et autre cadre du patrimoine, cadre de la documentation, de l'archivage, cadre intermédiaire du patrimoine.

Recrutement

Entrée en master 1

Le master 1 est ouvert aux titulaires d'une licence "Sciences humaines et sociales" ayant déjà, de préférence, réalisé des stages dans les métiers du livre. Le recrutement repose sur des critères spécifiques. Il a lieu en mai juin en 3 temps :

- 1°) Examen dossier (évaluation des prérequis) ;
- 2°) Test écrit (évaluation des compétences d'analyse, de compréhension et de rédaction) ;
- 3°) Entretien individuel avec un jury composé d'un-e universitaire et d'un professionnel du livre.

Entrée en master 2

L'année de master 2 est ouverte aux titulaires d'un Master 1 Sciences humaines et sociales mention Métiers du Livre. Le recrutement sur critères spécifiques ne concerne que les étudiant-e-s n'ayant pas suivi l'année de master 1 à Saint-Cloud. Il est ouvert aux étudiant-e-s ayant suivi dans une autre université un master 1 lié aux métiers du livre ou ayant réalisé des stages suffisamment significatifs pour compenser une année de master 1 Métiers du Livre. Les modalités de recrutement sont les mêmes que pour l'entrée en master 1 (dossier de candidature, test écrit et entretien) mais n'est possible que pour les candidat-e-s possédant l'équivalent du M1 métiers du livre et de l'édition.

Déroulement de la formation

L'année de master 1 est centrée sur une formation à des savoir-faire spécifiques liés à l'un des trois métiers suivants : édition, bibliothèque ou librairie, que l'étudiant-e choisit en entrant dans la formation et qui détermine le parcours. Elle comprend un stage de 13 semaines, un projet tutoré et la réalisation d'un projet de mémoire portant sur une problématique liée au parcours choisi.

Elle a pour vocation de préparer au master 2 Métiers du Livre de Saint-Cloud, qui offre des enseignements théoriques, liés à la recherche autour du livre aussi bien qu'aux réalités nouvelles des métiers du livre (numérique et Europe), et des enseignements pratiques, liés au métier choisi et à la finalisation du mémoire de fin d'étude.

L'année de master 2 comprend un stage de 16 semaines et la réalisation d'un mémoire professionnel de fin d'études portant sur une problématique liée au livre ou à l'un de ses métiers. Elle offre la possibilité d'effectuer le second semestre à l'étranger.

Pour toutes les informations relatives aux conditions d'admission dans la formation, ainsi que pour les débouchés, veuillez vous référer à la fiche formation en ligne :

<http://www.parisnanterre.fr/formation/>

ORGANIGRAMME ET CONTACTS

Université

Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) : <http://suiio.parisnanterre.fr/>

à **Pôle Handicaps et accessibilités**

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) : <http://baip.parisnanterre.fr>

Service des relations internationales (SRI) : <http://international.parisnanterre.fr/>

Service Général de l'Action Culturelle et de l'Animation du Campus (SGACAC) : <http://culture.parisnanterre.fr>

UFR

Direction de l'UFR : Bruno SERIO, bureau D12.2.3, site de Ville d'Avray

Responsable administrative de l'UFR : Fabienne MAZZUCHELLI bureau C.03, site de Ville d'Avray,

Site internet de l'UFR : <http://ufr-sitec.parisnanterre.fr/>

De nombreuses informations sont disponibles sur le site de l'UFR.

Département / Formation

Secrétariat de la formation : Hélène ALDEANO, Bureau 231, helene.aldeano@parisnanterre.fr, 01 40 97 98 83

Responsable(s) de la formation : Cécile RABOT, Bureau 234, cecile.rabot@parisnanterre.fr

Responsable relations internationales : Constance COLLIN, bureau 238, c.collin@parisnanterre.fr

Site internet de la formation : http://polemlivre.parisnanterre.fr/ufr-pole-metiers-du-livre/formations/pole-metiers-du-livre-master-metiers-du-livre-parcours-bibliotheque-presentation-527819.kjsp?RH=pml_form

SERVICES NUMERIQUES

Email universitaire

Toute communication avec les équipes pédagogiques et administratives doit s'effectuer avec votre adresse électronique universitaire.

Au moment de l'inscription, un mail d'activation de votre adresse électronique universitaire ...@parisnanterre.fr est envoyé sur votre adresse personnelle. Vous devez l'activer le plus rapidement possible pour communiquer avec les personnels enseignants et administratifs, et accéder aux services numériques.

Vous pouvez également activer manuellement votre compte sur : <https://identite.parisnanterre.fr/>

Sur ce portail, vous pourrez choisir votre mot de passe et connaître les moyens de réactiver le mot de passe en cas de perte.

Vous pouvez accéder à votre messagerie à l'adresse : <http://webmail.parisnanterre.fr> .

Vous pouvez également rediriger votre courriel sur votre adresse personnelle depuis votre webmail.

Espace Numérique de Travail (ENT)

Sur votre Espace numérique de travail (<https://ent.parisnanterre.fr>), vous pouvez :

- consulter vos notes, vos résultats et votre emploi du temps (selon l'UFR)
- accéder à votre dossier personnel, vos fichiers (espace de stockage)
- accéder au lien des plateformes pédagogiques
- télécharger vos convocations à certains examens transversaux (Grands Repères, Consolidation des compétences, Atelier de langue française, Connaissance des métiers de l'entreprise, PPE...).

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2017-2018

La formation décrite dans ce livret pédagogique est organisée :

- selon un calendrier spécifique à la formation (« calendrier dérogatoire »).

Vous pouvez prendre connaissance de votre calendrier sur le site internet de l'université :

- portail Etudiants <https://etudiants.parisnanterre.fr/> > Formation > Calendrier universitaire.
- ou directement à partir de l'URL : <http://formation.parisnanterre.fr/calendrieruniversitaire>.

MAQUETTE DU DIPLOME

Master 1^e année	480h		60 ECTS
1^{er} Semestre (S7)	264h	Coeff.	30 ECTS
UE Fondamentale – 3ZBIUF71 - Théories et modes de production du livre	69 h	1	9
3ZMD7MED – Pratiques des dispositifs médiatiques	24h	1	3
3ZMD7DRO – Droit des industries culturelles et de l'information	24h	1	3
3ZMD7HIS – Histoire du livre et de ses métiers	21h	1	3
UE Fondamentale – 3ZBIUF72 – Pratiques professionnelles	90h	1	9
3ZBI7DOC – Politiques documentaires, environnement, publics, espaces	60h	1	6
3ZBI7BNU – Bibliothèque numérique	30h	1	3
UE Complémentaire – 3ZBIUC71 – Cultures européennes (1)	63h	1	6
3ZMD7ANG – Langues et civilisations 1 : anglais	21h	2	1,5
3ZMD7 849/850/851 – Langues et civilisations 2 (au choix : allemand, espagnol, italien)	21h	1	1,5
3ZMD7INT – Internationalisation de la culture	21h	1	3
UE Complémentaire – 3ZBIUC72 – Applications professionnelles	42h	1	6
3ZMD7ENQ - Méthodologie de l'enquête et initiation à l'interprofession	42h	1	6
2^e Semestre (S8)	216h	Coeff.	30 ECTS
UE Fondamentale – 3ZBIUF81 – Conception et circulation du livre	69h	1	9
3ZMD8NUM – Édition et documents numérique	24h	1	3
3ZMD8SEP – Socio-économie et politique de la culture	24h	1	3
3ZMD8LIT – Création et médiation littéraires	21h	1	3
UE Fondamentale – 3ZBIUF82 – Projet professionnel	63 h	1	12
3ZBI8OUV – Ouverture d'une bibliothèque	63h	1	6
3ZBI8MEM – Stage et projet de mémoire	---	3	6
UE Complémentaire – 3ZBIUC81 – Cultures européennes (2)	42h	1	3
3ZMD8ANG – Langues et civilisations 1 : anglais	21h	1	1,5
3ZMD8 852/853/854 – Langues et civilisations 2 (au choix : allemand, espagnol, italien)	21h	1	1,5
UE Complémentaire – 3ZBIUC82 – Applications professionnelles	42h	1	6
3ZMD8PUB – Publics du livre et pratiques de lecture	21h	1	3
3ZMD8ECO – Économie de la chaîne du livre	21h	1	3

Master 2^e année	399h		60 ECTS
3^e Semestre (S9)	231h	Coeff.	30 ECTS
UE Fondamentale – 3ZBIUF91 – Le livre : médiations et réglementations	63 h	1	9
3ZMD9SEM – Séminaire	21h	1	3
3ZMD9LIT – Médiation et médiatisation de la littérature	21h	1	3
3ZMD9EUR – Droit et réglementation de la culture en Europe	21h	1	3
UE Fondamentale – 3ZBIUF92 – Le livre en environnement numérique	84h	1	12
3ZMD9LNU – Livre et numérique	42h	1	6
3ZMD9SPE – Spécialisations professionnelles à l'ère numérique	42h	1	6
UE Complémentaire – 3ZBIUC91 – Cultures européennes (1)	42h	1	3
3ZMD9ANG – Langues et civilisations 1 (anglais)	21h	1	1,5
3ZMD9 855/856/857 – Langues et civilisations 2 (au choix : allemand, espagnol, italien)	21h	1	1,5
UE Complémentaire – 3ZBIUC92 – Applications professionnelles	42h	1	6
3ZMD9MAN – Management et gestion d'équipes	21h	1	3
3ZMD9JEU – Le livre jeunesse : production et médiation	21h	1	3
4^e Semestre (S 10)	168h	Coeff.	30 ECTS
UE Fondamentale – 3ZBIUF01 – Métamorphoses du livre	84h	1	12
3ZMD0SEM – Séminaire « Livre : Création, Culture et Société »	21h	1	3
3ZMD0EST – Esthétique du livre	21h	1	3
3ZMD0NPC – Nouveaux produits culturels : conception et plurimédiation	21h	1	3
3ZMD0SOC – Sociologie des professions du livre	21h	1	3
UE Fondamentale – 3ZBIUF02 – Projet professionnel	21h	1	12
3ZMD0GES – Gestion & Comptabilité du livre	21h	2	3
3ZMD0STM – Stage et mémoire	---	3	9
UE Complémentaire – 3ZBIUC01 – Cultures européennes (2)	42h	1	3
3ZMD0ANG – Langues et civilisations 1 (anglais)	21h	1	1,5
3ZMD0 858/859/860 – Langues et civilisations 2 (au choix : allemand, espagnol, italien)	21h	1	1,5
UE Complémentaire – 3ZBIUC02 – Applications professionnelles	21h	1	3
3ZMD0VCU – Recherches documentaires et veille culturelle	21h	1	3
TOTAL M1+M2	879 h		120

PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

Master 1 / Semestre 7

3ZMD7MED	Pratiques des dispositifs médiatiques	24h CM	Bernadette Caille < bernadette.caille@gmail.com > Jean-Christophe Boudet < jchris.boudet@free.fr >
L'UE initie aux modes de production du livre sans négliger le contexte historique et juridique du livre et de ses métiers.			
<p>Edition : Pour que tous les étudiant-e-s maîtrisent les fondamentaux des problématiques éditoriales, on propose une initiation à l'édition : étude des entreprises d'édition à travers l'analyse de leur organisation et de leurs modes de production.</p>			
<p>Librairie : À partir des problématiques liées à la réception de l'information, interrogation sur la médiation via la librairie grâce à laquelle l'utilisateur accède à la production éditoriale. L'objectif du cours est de prendre conscience des différentes facettes du métier pour : mieux en connaître les enjeux si l'on doit l'exercer ; mieux comprendre les impératifs de ce métier si l'on doit collaborer avec des libraires en tant qu'éditeur ou bibliothécaire ; renforcer la complémentarité et les liens nécessaires aux métiers du livre.</p>			
<p>Bibliographie indicative : Pascal Fouché (dir.), <i>L'Édition française depuis 1945</i>, Paris, Cercle de la Librairie, 1998. Jean-Yves Mollier (dir.), <i>Édition, presse et pouvoir en France au XX^e siècle</i>, Paris, Fayard, 2008. --- (dir.), <i>Où va le livre?</i> Paris, La Dispute, 2007. Patricia Sorel & Frédérique Leblanc (dir.), <i>Histoire de la librairie française</i>, Paris, Cercle de la Librairie, 2008.</p>			
<p>Espace cours en ligne : NON</p>			
<p>Modalités de contrôle</p>			
Formule standard session 1	Contrôle continu. La note finale est la moyenne de deux devoirs à la maison (50% +50%).		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
<p>Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI</p>			

Master 1 / Semestre 7

3ZMD7DRO	Droit des industries culturelles et de l'information	24h CM	Anne-Sophie Aguilar annesophie.aguilar@gmail.com
<p>Ce cours doit permettre aux étudiant-e-s d'acquérir des outils juridiques susceptibles d'être mobilisés dans le cadre du mémoire de fin d'études. Ses objectifs sont de : donner aux étudiant-e-s une culture juridique, leur apprendre à effectuer des recherches d'information juridique, ceci afin de les sensibiliser à la pratique d'une veille juridique à partir de la jurisprudence, dans un environnement professionnel en mutation.</p>			
<p>Bibliographie indicative : Pierrat Emmanuel, <i>Le Droit de l'édition appliqué</i>, tomes 1 et 2, Nantes, CECOFOP ; Paris, Cercle de la Librairie, 2000-2002.</p>			
<p>Espace cours en ligne : OUI</p>			
<p>Modalités de contrôle</p>			
Formule standard session 1	Contôle continu : un exposé (50%) + une épreuve sur table finale de 3h (50%).		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
<p>Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI</p>			

Master 1 / Semestre 7

3ZMD7HIS	Histoire du livre et de ses métiers	21h CM	Laureline Meizel l.meizel@parisnanterre.fr
<p>Ce cours retrace cinq siècles d'histoire du livre, de l'invention de l'imprimerie jusqu'au XXI^e siècle, en présentant l'évolution de l'objet livre, l'apparition et le développement des périodiques, l'exercice de la librairie et de l'imprimerie, la censure, l'émergence de l'éditeur. Il s'attache également à montrer comment le livre, d'abord réservé aux élites, va entrer peu à peu dans l'ère de la consommation de masse.</p>			
<p>Bibliographie indicative : <i>Histoire de l'édition française</i>, sous la dir. d'Henri-Jean Martin et Roger Chartier, Paris, Promodis, 1983-1986, 4 vol. ; 2^e éd., Fayard, Cercle de la Librairie, 1989-1991, 4 vol. Barbier Frédéric, <i>Histoire du livre</i>, nouv. éd., Paris, Colin, 2006 (« Collection U. Histoire »). Vernus Michel, <i>Histoire du livre et de la lecture : De l'invention de l'imprimerie à nos jours</i>, Dijon, Bibliest, 1995.</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de contrôle			
Formule standard session 1	Examen terminal : épreuve sur table de 3h.		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI			

Master 1 / Semestre 7

3ZBI7DOC	Politiques documentaires, environnement, publics, espaces	60h TD	Cécile Rabet crabot@parisnanterre.fr
<p>Partie 1. Politiques documentaires</p> <p>Module de découverte des pratiques et enjeux du développement des collections en bibliothèque. Les compétences visées sont les suivantes : être capable d'aborder les outils de gestion d'un fonds documentaire ; d'adapter les objectifs de développement des collections aux attentes des publics et à l'environnement ; de mettre en place des outils d'évaluation des collections.</p> <p>Partie 2. Environnement, publics, espaces</p> <p>Module de prise de contact avec la mise en œuvre des services en général et l'accueil des publics en particulier et vise à favoriser la connaissance du métier via toutes les activités et services existants ou à inventer dans le but de satisfaire les publics. Les compétences visées sont les suivantes : être capable de concevoir le métier de bibliothécaire dans ses dimensions « publics » : services, actions culturelles, relations avec les publics... ; de comprendre les enjeux de la médiation bibliothèque/publics ; d'aborder les problématiques liées à l'aménagement des espaces (collections, services...) ; d'appréhender la notion de « publics desservis » (prospection mais aussi évaluation des actions menées).</p>			
<p>Bibliographie indicative :</p> <p>Calenge Bertrand, <i>Conduire une politique documentaire</i>, Paris, Cercle de la librairie, 1999.</p> <p>-, <i>Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet</i>, Paris, Cercle de la librairie, 2008.</p> <p>-, <i>Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques</i>, Paris, Cercle de la Librairie, 1999.</p> <p>Gilbert Raphaële, <i>Services innovants en bibliothèque : construire de nouvelles relations avec les usagers</i>, Villeurbanne, Enssib, DCB, 2010.</p> <p>Melot Michel, <i>La Sagesse du bibliothécaire</i>, Paris, L'œil neuf, 2006.</p> <p>Poissenot Claude, <i>La Nouvelle Bibliothèque : contribution pour la bibliothèque de demain</i>, Paris, Territorial éditions, 2009.</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de contrôle			
Formule standard session 1	Contrôle continu : un dossier (50%) + un exposé (50%).		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI			

Master 1 / Semestre 7

3ZBI7BNU	Bibliothèque numérique	30h TD	Cécile Rabot crabot@parisnanterre.fr
<p>Module de découverte des enjeux des applications informatiques et numériques pour les bibliothèques. Les objectifs du cours sont les suivants : approche des enjeux des portails et services en ligne proposés par les bibliothèques (nouveaux catalogues, collections dématérialisées, consultation de documents à distance, numérisations...) ; initiation à la pratique et aux enjeux des portails et services en ligne proposés par les bibliothèques (services à distance, consultation de documents à distance, numérisations...).</p>			
<p>Bibliographie indicative : Calenge Bertrand, <i>Mettre en œuvre un plan de classement</i>, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2009 <i>Indexation de ressources. Métadonnées, normes et standards : dossier documentaire</i>, Ministère de l'Éducation Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, SDTIC, 2006 Wenz Romain, <i>L'Avenir des catalogues, Formats, données, outils, usages</i>, Mémoire Enssib sous la direction de Christian Lupovici, Villeurbanne, 2009</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de contrôle			
Formule standard session 1	Contrôle continu : deux exercices en séance (50% chacun)		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI			

Master 1 / Semestre 7

3ZMD7ANG	Langues et civilisations 1 : anglais	21h TD	Constance Collin Constance.collin@free.fr
<p>Le cours d'anglais du semestre 1 se concentrera sur la littérature britannique du XX^e siècle.</p> <p>Cela pourra être l'occasion, en ces heures troublées, de réfléchir aux questions de nationalisme en littérature : qu'entend-on, en anglais, par Englishness , Britishness, ou encore Scottishness? Et qu'entend-on en France lorsque l'on parle de littérature « anglaise » ou « écossaise » ? (ex : en Grande-Bretagne, la force du message marketing comme celui du Tartan noir, phénomène éditorial écossais). Nous étudierons également l'importance de certains mouvements littéraires du XX^e siècle, leur résonance actuelle et leur impact sur la littérature contemporaine, et le rôle que certaines maisons d'édition ont pu jouer dans le développement de littératures marginales ou considérées comme telles (exemple de Virago et de la littérature dite « féminine »).</p> <p>Les étudiant-e-s pourront être amenés à lire une œuvre en anglais qui sera étudiée en classe et pourra donner lieu à un sujet de devoir à la maison.</p> <p>Le cours aura lieu en anglais et les enseignants ne s'interdiront aucun support audio ou écrit pour aider les étudiant-e-s à consolider leurs compétences écrites et orales.</p>			
Espace coursenligne : NON			
Modalités de contrôle			
Formule standard session 1	Contrôle continu : la note finale est la moyenne d'un devoir à la maison (50%) et d'une épreuve sur table en 2 heures (50%).		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI			

Master 1 / Semestre 7

3ZMD7 849/850/851	Langues et civilisations 2 (au choix : allemand, espagnol, italien)	21h	Espagnol : Jesus Cabello jesus.cabello@orange.fr Italien : Ida Giordano ida.giordano@wanadoo.fr Allemand : Anneliese Nickel Anneliese.nickel@hotmail.fr
<p>Dans une optique internationale, l'accent est mis sur les langues étrangères, la maîtrise du lexique lié au livre et à ses métiers dans deux d'entre elles, la connaissance des sociétés européennes et du circuit du livre. Durant les quatre semestres de formation, le but est de maîtriser le vocabulaire professionnel et les codes de la communication dans deux langues étrangères et de savoir communiquer et opérer dans un contexte international.</p> <p>Espagnol : Le cours vise un travail sur les relations entre la littérature et le cinéma hispaniques, à travers l'étude (commentaire, traduction et exercices de grammaire) d'extraits de textes littéraires et de scénarios choisis.</p> <p>Italien : le cours vise à faire acquérir une maîtrise de la langue permettant de lire des textes relatifs aux domaines de compétence des métiers du livre. L'étudiant devra en outre interpréter ces documents et s'exprimer sur les thèmes qui y sont développés. L'apprentissage est fondé sur les 4 compétences linguistiques : écouter, lire, parler et écrire. L'objectif est que l'étudiant perfectionne son italien usuel et professionnel tant à l'oral qu'à l'écrit. La méthode élaborée permet une progression rapide : vocabulaire, grammaire, expressions idiomatiques. Une attention particulière sera portée à la connaissance et à la réutilisation de lexiques spécifiques aux domaines de l'édition. Il sera demandé aux étudiant-e-s une participation active autour de débats et des questions afférant aux lectures et aux documents proposés.</p> <p>Allemand : Le cours vise à faire acquérir une maîtrise de la langue permettant de lire des textes et de comprendre des enregistrements audio ou vidéo relatifs aux domaines de compétence des métiers du livre, en prenant en compte la littérature germanique.</p>			
<p>Bibliographie indicative Espagnol : Beyrie Jacques, Jammes Robert, <i>Histoire de la littérature espagnole</i>, Paris, PUF, 1994. Gubern Román <i>et alii</i>, <i>Historia del cine español</i>, Madrid, Cátedra, 1995. Nouhaud Dorita, <i>La littérature hispano-américaine. Le roman, la nouvelle, le conte</i>, Paris, Dunod, 1996. Moliner María, <i>Diccionario de uso del español</i>, Madrid, Gredos, 1988.</p> <p>Bibliographie indicative Allemand : Stamm Peter, <i>Seerücken</i>, Francfort, Editorial Fischer, 2012. Domin Hilde, <i>Gedichte</i>, Francfort, Editorial Fischer, 1955.</p>			
<p>Espace cours en ligne : NON</p>			
<p>Modalités de contrôle</p>			
Formule standard session 1	Contrôle continu : un dossier en groupe pour l'espagnol ou un exposé oral pour l'allemand ou l'italien (50%) + une épreuve finale sur table de 2h (50%)		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
<p>Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI</p>			

Master 1 / Semestre 7

3ZMD7INT	Internationalisation de la culture	21h TD	Jérôme Pacouret pacouret.jerome@gmail.com
L'enjeu de ce cours est de faire comprendre les nouveaux contextes politiques et médiatiques de production et de circulation de la culture en Europe et dans le monde. Le cours aborde en particulier la question des traductions et des échanges internationaux			
Espace coursenligne : NON			
Modalités de contrôle			
Formule standard session 1	Examen terminal : une épreuve sur table en deux heures.		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI			

Master 1 / Semestre 7

3ZMD7ENQ	Méthodologie de l'enquête et initiation à l'interprofession	42h TD	Cécile Rabot crabot@parisnanterre.fr Emeline Zougbede e.zougbede@parisnanterre.fr Frédéric Gai fgai@parisnanterre.fr
Aide à l'acquisition d'une démarche scientifique, familiarisation avec les différentes approches disciplinaires du livre et construction d'outils méthodologiques adaptés à la problématique de recherche exigée dans le projet de mémoire de master 1 et dans le mémoire de master 2.			
Bibliographie indicative : Beaud Stéphane, Weber Florence, <i>Guide de l'enquête de terrain : Produire et analyser des données ethnographiques</i> , Paris, La Découverte, 2003.			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de contrôle			
Formule standard session 1	Contrôle continu : la note finale est la moyenne de deux devoirs à la maison (25% chacun) et d'une épreuve sur table en 2 heures (50%).		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI			

Master 1 / Semestre 8

3ZMD8NUM	Édition et documents numériques	24h CM	Laureline Meizel l.meizel@parisnanterre.fr
<p>L'enseignement aborde les reconfigurations qui affectent la production et la circulation des documents numériques, ainsi que l'évolution des usages de lecture et d'information. En contexte numérique, la stabilité du document et le lien traditionnellement étroit avec son support sont interrogés et cèdent la place à des structures fortes, des métadonnées, des normes, des langages qui permettent la recomposition du document dans des environnements différents. Le cours envisage ces aspects techniques mais analyse également les logiques profondes en jeu : les métamorphoses médiatiques des documents numériques, leur impact sur la notion de texte, la reconfiguration des unités documentaires, la fragmentation des contenus, etc. Ces évolutions sont mises en perspective dans une réflexion sur les mutations des formes de l'écrit, des outils de production éditoriale, des pratiques de lecture et des modalités de circulation de l'information.</p>			
<p>Bibliographie indicative : MacLuhan Malcolm, <i>La Galaxie Gutenberg face à l'ère électronique</i>, Paris, Mame, 1967.</p>			
<p>Espace cours en ligne : NON</p>			
<p>Modalités de contrôle</p>			
Formule standard session 1	Examen terminal : une épreuve sur table en deux heures.		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
<p>Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI</p>			

Master 1 / Semestre 8

3ZMD8SEP	Socio-économie et politique de la culture	24h CM	Emeline Zougbede e.zougbede@parisnanterre.fr
<p>On présente l'ensemble des industries culturelles et des acteurs de la politique culturelle, en initiant à l'économie de la culture, et spécifiquement de la lecture.</p> <p>Les objectifs sont d'appréhender le concept de culture, de comprendre l'interaction des différents acteurs de la politique culturelle et de placer le livre au cœur des pratiques culturelles.</p>			
<p>Bibliographie indicative :</p> <p>Caune Jean, <i>Culture et Communication : convergences théoriques et lieux de médiation</i>, 2^e éd., Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006.</p> <p>Dubois Vincent, <i>La Politique culturelle : genèse d'une catégorie d'intervention publique</i>, Paris, Belin, 1999.</p>			
Espace coursenligne : NON			
Modalités de contrôle			
Formule standard session 1	Contrôle continu : La note finale est la moyenne d'un devoir à la maison (25%) et d'une épreuve sur table en 2 heures (75%).		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI			

Master 1 / Semestre 8

3ZMD8LIT	Création et médiation littéraires	21h CM	Frédéric Gai fgai@parisnanterre.fr
<p>Analyse des projets d'écriture les plus remarquables de la littérature française contemporaine. Contre les préjugés d'une littérature française nombriliste et ennuyeuse, à la remorque d'une littérature anglo-saxonne vouée aux best-sellers et à la fabrique du roman, le cours se propose d'interroger les formes contemporaines du genre le plus codifié qui soit : l'autobiographie et ses évolutions autofictionnelles, mais aussi les écritures du réel.</p>			
<p>Bibliographie indicative : Blanckeman Bruno, <i>Les Fictions singulières, étude du roman contemporain</i>, Paris, Prétéxte Éditeur, (2002), réédition 2004. Forest Philippe, <i>Le Roman, le je</i>, Nantes, Éditions Pleins Feux, 2001 ; <i>Le Roman, le Réel</i>, Paris, éditions Cécile Defaut, 2007. Viart Dominique, Vercier Bruno, <i>La Littérature française au présent : héritage et mutations de la modernité</i>, Paris, Bordas (2005), réédition augmentée 2008.</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de contrôle			
Formule standard session 1	Contrôle continu : La note finale est la moyenne de deux dossiers (50% chacun).		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI			

Master 1 / Semestre 8

3ZBI8OUV	Ouverture d'une bibliothèque	63h TD	Cécile Rabot crabot@parisnanterre.fr
<p>Les étudiant-e-s doivent rendre un dossier technique et soutenir oralement début avril un projet professionnel tutoré avec comme objectifs de : proposer un schéma de programme lié à une bibliothèque publique (sous forme de dossier technique argumenté, chiffré et complété d'éléments annexes nécessaires) à partir d'une préfiguration réelle d'établissement ; utiliser tous les enseignements du cycle pour la réalisation de ce programme (ne pas hésiter à rencontrer les enseignants du pôle et les professionnels experts) ; travailler en groupe (confronter les points de vue et les hypothèses pour proposer une solution élaborée).</p>			
<p>Bibliographie indicative : Moine Jean-Yves, <i>Manuel de gestion de projet</i>, Paris, AFNOR, 2008</p>			
<p>Espace cours en ligne : NON</p>			
<p>Modalités de contrôle</p>			
Formule standard session 1	Contrôle continu : la note finale est la moyenne d'un dossier (50%) et de la soutenance du projet (50%).		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
<p>Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI</p>			

Master 1 / Semestre 8

3ZMD8MEM	Stage et projet de mémoire	--	Directeur de recherche individuel
<p>Un stage de 13 semaines est à réaliser dans le but de mettre en pratique les connaissances et savoir-faire acquis au cours de la formation. Cet EC valide ce stage.</p> <p>Un projet de mémoire professionnel exigeant l'analyse et la problématisation d'une question particulière liée au livre ou à l'un de ses métiers donne lieu à une soutenance devant un jury : la problématique et les pistes de réflexion, le corpus ou le terrain défini, les outils méthodologiques mis en œuvre, la bibliographie mobilisée y sont présentés et justifiés.</p>			
Espace coursenligne : NON			
Modalités de contrôle			
Formule standard session 1	Examen terminal : la note finale est la moyenne d'un projet de mémoire écrit (50%) et d'un oral de soutenance (50%).		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	La note finale est la moyenne d'un projet de mémoire écrit (50%) et d'un oral de soutenance (50%).		
Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI			

Master 1 / Semestre 8

3ZMD8ANG	Langues et civilisations 1 : anglais	21h	Constance Collin constance.collin@free.fr
<p>Le cours d'anglais du semestre 2 se concentrera sur la littérature américaine du XXème siècle.</p> <p>Cela pourra être l'occasion de s'interroger sur la pérennité de la littérature américaine en France, et ce, depuis l'entre-deux-guerres (exemple du Festival America qui célèbre les littératures et cultures d'Amérique du nord et dont la prochaine édition a lieu cette année, du 8 au 11 septembre 2016).</p> <p>On pourra également examiner la survivance dans l'imaginaire collectif américain et français de certains mouvements littéraires comme la génération perdue (avec les figures phares de Ernest Hemingway et de Francis Scott Fitzgerald) ou encore la Beat generation (Allen Ginsberg, Jack Kerouac et William Burroughs). Voir à ce sujet le film de Woody Allen, <i>Midnight in Paris</i> (2011), ou la dernière adaptation de <i>On the Road</i> de Walter Salles au cinéma (2012). Ces deux mouvements littéraires s'inscrivent par ailleurs dans un climat de répression culturelle et intellectuelle aux Etats-Unis (censure, prohibition des années 30, procès pour obscénité) qui a permis à certaines institutions de briller par leur lutte contre la censure : c'est le cas de la maison d'édition Grove Press de Barney Rossett ouverte aux nouveaux courants littéraires avantgardistes et décalés, ou de la librairie City Lights de Lawrence Ferlinghetti à San Francisco.</p> <p>Le cours pourra aussi aborder la problématique de la littérature américaine sous l'angle régional, comme on a coutume de l'organiser : la littérature new-yorkaise, californienne, la littérature du Sud ou de l'Ouest etc.</p> <p>Les étudiant-e-s pourront être amenés à lire une œuvre en anglais qui sera étudiée en classe et pourra donner lieu à un sujet de devoir à la maison.</p> <p>Le cours aura lieu en anglais et les enseignants ne s'interdiront aucun support audio ou écrit pour aider les étudiant-e-s à consolider leurs compétences écrites et orales.</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de contrôle			
Formule standard session 1	Contrôle continu : la note finale est la moyenne d'un devoir à la maison (50%) et d'une épreuve sur table en 2 heures (50%).		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI			

Master 1 / Semestre 8

3ZMD8 852/853/854	Langues et civilisations 2 (au choix : allemand, espagnol, italien)	21h TD	Espagnol : Jesus Cabello jesus.cabello@orange.fr Italien : Ida Giordano ida.giordano@wanadoo.fr Allemand : Anneliese Nickel Anneliese.nickel@hotmail.fr
<p>Dans une optique internationale, l'accent est mis sur les langues étrangères, la maîtrise du lexique lié au livre et à ses métiers dans deux d'entre elles, la connaissance des sociétés européennes et du circuit du livre. Durant les quatre semestres de formation, le but est de maîtriser le vocabulaire professionnel et les codes de la communication dans deux langues étrangères et de savoir communiquer et opérer dans un contexte international.</p> <p>Espagnol : Le cours vise un travail sur les relations entre la littérature et le cinéma hispaniques, à travers l'étude (commentaire, traduction et exercices de grammaire) d'extraits de textes littéraires et de scénarios choisis.</p> <p>Italien : le cours vise à faire acquérir une maîtrise de la langue permettant de lire des textes relatifs aux domaines de compétence des métiers du livre. L'étudiant devra en outre interpréter ces documents et s'exprimer sur les thèmes qui y sont développés. L'apprentissage est fondé sur les 4 compétences linguistiques : écouter, lire, parler et écrire. L'objectif est que l'étudiant perfectionne son italien usuel et professionnel tant à l'oral qu'à l'écrit. La méthode élaborée permet une progression rapide : vocabulaire, grammaire, expressions idiomatiques. Une attention particulière sera portée à la connaissance et à la réutilisation de lexiques spécifiques aux domaines de l'édition. Il sera demandé aux étudiant-e-s une participation active autour de débats et des questions afférant aux lectures et aux documents proposés.</p> <p>Allemand : Le cours vise à faire acquérir une maîtrise de la langue permettant de lire des textes et de comprendre des enregistrements audio ou vidéo relatifs aux domaines de compétence des métiers du livre, en prenant en compte la littérature germanique.</p>			
<p>Bibliographie indicative Espagnol : Beyrie Jacques, Jammes Robert, <i>Histoire de la littérature espagnole</i>, Paris, PUF, 1994. Gubern Román <i>et alii</i>, <i>Historia del cine español</i>, Madrid, Cátedra, 1995. Nouhaud Dorita, <i>La littérature hispano-américaine. Le roman, la nouvelle, le conte</i>, Paris, Dunod, 1996. Moliner María, <i>Diccionario de uso del español</i>, Madrid, Gredos, 1988.</p> <p>Bibliographie indicative Allemand : Stamm Peter, <i>Seerücken</i>, Francfort, Editorial Fischer, 2012. Domin Hilde, <i>Gedichte</i>, Francfort, Editorial Fischer, 1955.</p>			
<p>Espace cours en ligne : NON</p>			
<p>Modalités de contrôle</p>			
Formule standard session 1	Contrôle continu : un dossier en groupe pour l'espagnol ou un exposé oral pour l'allemand ou l'italien (50%) + une épreuve finale sur table de 2h (50%)		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
<p>Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI</p>			

Master 1 / Semestre 8

3ZMD8PUB	Publics du livre et pratiques de lecture	21h TD	Emeline Zougbede e.zougbede@parisnanterre.fr
<p>L'objectif de ce cours est d'étudier les pratiques de lecture de manière à pouvoir concevoir des offres éditoriales, des collections ou des assortiments ciblés. On cherchera à comprendre l'hétérogénéité des « publics du livre », de leurs pratiques, de leurs attentes, de leurs goûts et de leurs éventuelles difficultés. Et on analysera la manière dont l'offre s'ajuste à cette hétérogénéité et dont chaque produit / catalogue participe à définir son lectorat.</p>			
<p>Bibliographie indicative : Chartier Roger, Martin Henri-Jean, <i>Histoire de l'édition française</i>, 4 volumes, Paris, Fayard/Le Cercle de la librairie, 1991. Mollier Jean-Yves (dir.), <i>Où va le livre ?</i>, Paris, La Dispute, rééd. 2007-2008. <i>La lecture et ses publics à l'époque contemporaine</i>, Essais d'histoire culturelle, Paris, PUF, 2001. Parinet Élisabeth, <i>Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine</i>, Paris, Seuil, Points Histoire, 2004.</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de contrôle			
Formule standard session 1	Contrôle continu : La note finale est la moyenne d'un exposé (50%) et d'une épreuve sur table en 2 heures (50%).		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant.e et en accord avec l'enseignant.e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant.e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI			

Master 1 / Semestre 8

3ZMD8ECO	Économie de la chaîne du livre	21h CM	Frédéric Gai fgai@parisnanterre.fr
<p>Interrogation sur la place du livre au cœur des pratiques artistiques et culturelles qui s'approprient ce médium via l'édition. Pour saisir l'émergence du concept d'industrie culturelle, la question esthétique et culturelle est mise en relation avec la mise en forme des produits et les variables économiques relatives au secteur du livre. Les objectifs sont également de présenter l'ensemble des maillons de la chaîne du livre ainsi que les enjeux économiques et les problématiques s'y afférant.</p>			
<p>Bibliographie indicative : Mollier Jean-Yves (dir.), <i>Où va le livre ?</i> Paris, La Dispute, rééd. 2007-2008. Rouet François, <i>Le Livre : un secteur en danger ?</i> Paris, La Documentation française, 2013 Vidal Jérôme, <i>Lire et penser ensemble : sur l'avenir de l'édition indépendante et la publicité de la pensée critique</i>, Paris, éd. Amsterdam, 2006. Vigne Éric, <i>Le Livre et l'éditeur</i>, Paris, Klincksieck, « 50 questions », 2008.</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de contrôle			
Formule standard session 1	Contrôle continu : la note finale est la moyenne d'un exposé (25%) et d'une épreuve sur table en 3 heures (75%).		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI			

Master 2 / Semestre 9

3ZMD9SEM	Séminaire « Livre : Création, Culture et Société »	21h CM	Cécile Rabot crabot@parisnanterre.fr Marc Perelman mperelman@parisnanterre.fr
<p>A partir d'interventions de chercheurs de diverses disciplines (histoire, littérature, sociologie, anglais, sciences de l'information et de la communication, esthétique), le séminaire aborde la question du livre, des métiers et des pratiques qui en dépendent. Ouvert à tous les étudiant-e-s et enseignants chercheurs, sur le thème annuel « Les réseaux du livre : de l'auteur au lecteur », il se tient tous les quinze jours pour mener ses investigations sur le livre, l'auteur, non seulement dans le cadre des relations avec les autres professionnels du livre (éditeurs, libraires, bibliothécaires, critiques...), mais aussi dans son rapport complexe et souvent invisible avec la communauté des lecteurs (imaginé, convoqué, redouté, réel, pluriel, hyperlecteur, contre-lecteur...). Il s'agit toujours de privilégier une approche historique et pluridisciplinaire des pratiques culturelles et professionnelles.</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de contrôle			
Formule standard session 1	Contrôle continu : un exercice en groupe en séance.		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI			

Master 2 / Semestre 9

3ZMD9LIT	Médiation et médiatisation de la littérature	21h CM	Cécile Rabot crabot@parisnanterre.fr
<p>Le cours a pour but de sensibiliser les étudiant-e-s aux rapports à la fois complémentaires et problématiques du texte et du livre. En prenant appui sur les travaux de Blanchot, Barthes, Genette et plus récemment de Yves Jeanneret et d'Emmanuel Souchier sur l'énonciation éditoriale, il cherchera à complexifier la définition du livre en s'interrogeant sur ses rapports à la création littéraire contemporaine. On se demandera aussi en quoi le livre peut être un outil de reconnaissance du texte : étude du paratexte (préface, couverture, quatrième de couverture...), des modes de réception littéraire et des processus de médiatisation de l'auteur (publicité, consécration, censure...) seront au centre de la réflexion.</p>			
<p>Bibliographie indicative : Casanova Pascale. <i>La République mondiale des lettres</i>. Éd. revue et corrigée, « Points », Paris, Éd. du Seuil, 2008 Genette Gérard. <i>Seuils</i>, « Points », Paris, Éd. du Seuil, 1987. Hennion Antoine. <i>La Passion musicale : Une sociologie de la médiation</i>. Édition revue et corrigée, Paris, Éditions Métailié, 2007. Nyssen Hubert, <i>Du texte au livre, les avatars du sens</i>, Paris, Nathan, 1993. Souchier Emmanuel, « L'image du texte. Pour une théorie de l'énonciation éditoriale », <i>Les Cahiers de médiologie</i>, n° 6, Paris, Gallimard, 1998.</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de contrôle			
Formule standard session 1	Contrôle continu : un dossier.		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI			

Master 2 / Semestre 9

3ZMD9EUR	Droit et réglementation de la culture en Europe	21h CM	Anne-Sophie Aguilar annesophie.aguilar@gmail.com
<p>À l'heure où la communauté européenne développe des programmes culturels ambitieux, le but est d'aborder des problématiques liées au livre et à la culture dans une optique transnationale, que celles-ci aient trait à un environnement juridique, aux dispositifs mis en place pour favoriser des échanges (traductions, résidences d'auteurs, organisation professionnelle...) ou à des problématiques économiques (co-édition, coopération entre bibliothèques...).</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de contrôle			
Formule standard session 1	Examen terminal : une épreuve sur table en deux heures.		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI			

Master 2 / Semestre 9

3ZMD9LNU	Livre et numérique : conception, circulation, conservation et communication	42h CM	Pascal Bué pbue@parisnanterre.fr
<p>En quoi les technologies numériques nous invitent-elles à repenser la chaîne du livre ? Il s'agira d'appréhender le devenir d'une organisation, composée d'un ensemble de métiers, afin de poser le problème de leurs devenirs et de leurs relations mutuelles.</p>			
<p>Bibliographie indicative : Bertrand Legendre (dir.), <i>Les Métiers de l'édition</i>, Paris, Le Cercle de la librairie, 2012. Christian Robin, <i>Les Livres dans l'univers numérique</i>, Paris, La Documentation française, 2011. Chris Anderson, <i>La Longue Traîne</i>, Paris, Pearson, 2009.</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de contrôle			
Formule standard session 1	Examen terminal : une épreuve sur table en deux heures.		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI			

Master 2 / Semestre 9

3ZMD9SPE	Spécialisations professionnelles à l'ère numérique	42h TD	Cécile Rabot crabot@parisnanterre.fr
<p>Module de découverte des enjeux des applications informatiques et numériques pour les bibliothèques (davantage au niveau des services, prolongement du master1). Approche des enjeux des portails et services en ligne proposés par les bibliothèques (nouveaux catalogues, collections dématérialisées, consultation de documents à distance, numérisations...).</p>			
<p>Bibliographie indicative : Amar Muriel, Mesguich, Véronique, <i>Le web 2.0 en bibliothèques : quels services ? quels usages</i>, Paris, Cercle de la Librairie, 2009. - <i>Le web 2.0 à l'heure des médias sociaux</i>, Villeurbanne, Cercle de la Librairie, 2012. Galaup Xavier, dir. <i>Développer la médiation documentaire numérique</i>, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2012.</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de contrôle			
Formule standard session 1	Contrôle continu : un dossier.		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI			

Master 2 / Semestre 9

3ZMD9ANG	Langues et civilisations 1 (anglais)	21h TD	Shenaz Kedar skedar@parisnanterre.fr
<p>Nous ferons un tour d'horizon des « autres » littératures de langue anglaise (Afrique du Sud, Australie ou Nouvelle Zélande) avec lesquelles les étudiant-e-s sont souvent moins familiers et qui sont pourtant très présentes et souvent récompensées par des prix littéraires prestigieux (exemples de <i>The Narrow Road to the Deep North</i> de Richard Flanagan et de <i>A Brief History of Seven Killings</i> de Marlon James, tous deux respectivement récompensés par le Booker Prize en 2014 et en 2015).</p> <p>Nous aborderons ces littératures par le biais des théories postcoloniales et notamment les concepts de centre et de périphérie ou de marges. Les étudiant-e-s seront amenés à lire et à étudier en cours certains extraits des œuvres fondatrices de Edward Said, Spivak ou Frantz Fanon.</p> <p>Cela pourra aussi être l'occasion d'aborder les phénomènes de réécritures d'œuvres canoniques qui donnent voix à des personnages marginaux (comme le cas de Bertha Mason, la première épouse de Rochester dans le roman <i>Jane Eyre</i> de Charlotte Brontë (1847), à qui Jean Rhys consacre un roman en 1966 intitulé <i>Wide Sargasso Sea</i> ou <i>La Prisonnière des Sargasses</i> dans sa traduction française).</p> <p>Le cours pourra également faire la part belle aux concepts de <i>colonial gaze</i> et de <i>male gaze</i> dont les théories littéraires contemporaines explorent les interactions.</p> <p>Les étudiant-e-s pourront être amenés à lire une œuvre en anglais qui sera étudiée en classe et pourra donner lieu à un sujet de devoir à la maison.</p> <p>Le cours aura lieu en anglais et les enseignants ne s'interdiront aucun support audio ou écrit pour aider les étudiant-e-s à consolider leurs compétences écrites et orales.</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de contrôle			
Formule standard session 1	Contrôle continu : la note finale est la moyenne d'un devoir à la maison (50%) et d'une épreuve sur table en 2 heures (50%).		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI			

Master 2 / Semestre 9

3ZMD9 855/ 856/857	Langues et civilisations 2 (au choix : allemand, espagnol, italien)	21h TD	<p>Espagnol : Jesus Cabello jesus.cabello@orange.fr</p> <p>Italien : Ida Giordano ida.giordano@wanadoo.fr</p> <p>Allemand : Anneliese Nickel Anneliese.nickel@hotmail.fr</p>
<p>Dans une optique internationale, l'accent est mis sur les langues étrangères, la maîtrise du lexique lié au livre et à ses métiers dans deux d'entre elles, la connaissance des sociétés européennes et du circuit du livre. Durant les quatre semestres de formation, le but est de maîtriser le vocabulaire professionnel et les codes de la communication dans deux langues étrangères et de savoir communiquer et opérer dans un contexte international.</p> <p>Espagnol : Il s'agit d'un projet éditorial ayant pour objectif la production d'un lexique français-espagnol utile aux échanges professionnels propres aux métiers du livre entre francophones et hispanophones. Les étudiant-e-s en charge de la réalisation de ce document étant essentiellement spécialisés dans les métiers de l'édition, de la librairie et des bibliothèques, le vocabulaire défini reflétera donc ces corps professionnels. Le lexique ainsi réalisé aura pour objectif d'être un objet pratique, facilement utilisable par les étudiant-e-s, les éditeurs, les bibliothécaires, les libraires francophones et hispanophones pour communiquer entre eux, dans l'une ou l'autre de ces deux langues, sur leurs pratiques professionnelles.</p> <p>Italien : le cours vise à faire acquérir une maîtrise de la langue permettant de lire des textes relatifs aux domaines de compétence des métiers du livre. L'étudiant devra en outre interpréter ces documents et s'exprimer sur les thèmes qui y sont développés. L'apprentissage est fondé sur les 4 compétences linguistiques : écouter, lire, parler et écrire. L'objectif est que l'étudiant perfectionne son italien usuel et professionnel tant à l'oral qu'à l'écrit. La méthode élaborée permet une progression rapide : vocabulaire, grammaire, expressions idiomatiques. Une attention particulière sera portée à la connaissance et à la réutilisation de lexiques spécifiques aux domaines de l'édition. Il sera demandé aux étudiant-e-s une participation active autour de débats et des questions afférant aux lectures et aux documents proposés.</p> <p>Allemand : Le cours vise à faire acquérir une maîtrise de la langue permettant de lire des textes et de comprendre des enregistrements audio ou vidéo relatifs aux domaines de compétence des métiers du livre, en prenant en compte la littérature germanique.</p>			
<p>Bibliographie indicative Espagnol : Beyrie Jacques, Jammes Robert, <i>Histoire de la littérature espagnole</i>, Paris, PUF, 1994. Gubern Román <i>et alii</i>, <i>Historia del cine español</i>, Madrid, Cátedra, 1995. Nouhaud Dorita, <i>La littérature hispano-américaine. Le roman, la nouvelle, le conte</i>, Paris, Dunod, 1996. Moliner María, <i>Diccionario de uso del español</i>, Madrid, Gredos, 1988.</p>			
<p>Bibliographie indicative Allemand : Stamm Peter, <i>Seerücken</i>, Francfort, Editorial Fischer, 2012. Domin Hilde, <i>Gedichte</i>, Francfort, Editorial Fischer, 1955.</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de contrôle			
Formule standard session 1	Contrôle continu : un dossier en groupe pour l'espagnol ou un exposé oral pour l'allemand ou l'italien (50%) + une épreuve finale sur table de 2h (50%).		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI			

Master 2 / Semestre 9

3ZMD9MAN	Management et gestion d'équipes	21h TD	Frédéric Gai fgai@parisnanterre.fr
<p>Quand l'environnement des entreprises et des organisations culturelles s'avère être en perpétuelle mutation, les dirigeants privilégient de nouvelles « valeurs » telles que l'anticipation, la restructuration et la transversalité, afin de garantir réactivité et performance face à l'instable et au complexe.</p> <p>Il s'agit de comprendre les grandes composantes de la théorie du management, ainsi que ses perspectives de réflexion et d'action. Il conviendra d'étudier le processus du management, de la vision à l'animation stratégique, en application aux objectifs et démarches spécifiques des acteurs des métiers du livre.</p>			
<p>Bibliographie indicative :</p> <p>Chiapello Eve, <i>Artistes vs managers. Le management culturel face à la critique artiste</i>, Paris, Métailié, 1998.</p> <p>Robert Kaplan, David P. Norton, <i>L'alignement stratégique - Créer des synergies par le tableau de bord prospectif</i>, Paris, Eyrolles, 2007.</p> <p>Robbins Stephen, DeCenzo David, Coulter Mary, Ruling Charles-Clemens, <i>Management. L'essentiel des concepts et des pratiques</i>, 7^e édition, Paris, Pearson, 2011.</p>			
Espace coursenligne : NON			
Modalités de contrôle			
Formule standard session 1	Examen terminal : une épreuve sur table en deux heures.		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI			

Master 2 / Semestre 9

3ZMD9JEU	Le livre jeunesse : production et médiation	21h TD	Laureline Meizel l.meizel@parisnanterre.fr
<p>Initiation à la production éditoriale destinée à la jeunesse et réflexion sur des critères objectifs permettant d'aménager et de gérer espace ou production destiné(e) aux enfants ou aux publics scolaires : donner des repères dans l'histoire de la littérature de jeunesse ; donner des repères dans l'édition pour la jeunesse ; se forger des outils d'analyse pour étayer une critique de la production jeunesse ; savoir se documenter dans ce domaine.</p>			
<p>Bibliographie indicative : Béguey Jocelyne, <i>Une esthétique contemporaine de l'album de jeunesse. De grands petits livres</i>, Paris, l'Harmattan, 2002. Bruno Pierre, <i>La Littérature pour la jeunesse : médiologie des pratiques et des classements</i>, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2010.</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de contrôle			
Formule standard session 1	Contrôle continu : un exercice en séance.		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant.e et en accord avec l'enseignant.e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant.e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI			

Master 2 / Semestre 10

3ZMD0SEM	Séminaire « Livre : Création, Culture et Société »	21h CM	Cécile Rabot crabot@parisnanterre.fr Marc Perelman mperelma@parisnanterre.fr
<p>A partir d'interventions de chercheurs d'origines diverses (histoire, littérature, sociologie, anglais, sciences de l'information et de la communication, esthétique), le séminaire aborde la question du livre, des métiers et des pratiques qui en dépendent. Ouvert à tous les étudiant-e-s et enseignants chercheurs, sur le thème annuel « Les réseaux du livre : de l'auteur au lecteur », il se tient tous les quinze jours pour mener ses investigations sur le livre, l'auteur, non seulement dans le cadre des relations avec les autres professionnels du livre (éditeurs, libraires, bibliothécaires, critiques...), mais aussi dans son rapport complexe et souvent invisible avec la communauté des lecteurs (imaginé, convoqué, redouté, réel, pluriel, hyperlecteur, contre-lecteur...). Il s'agit toujours de privilégier une approche historique et pluridisciplinaire des pratiques culturelles et professionnelles.</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de contrôle			
Formule standard session 1	Contrôle continu : un dossier.		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI			

Master 2 / Semestre 10

3ZMD0EST	Esthétique du livre	21h CM	Marc Perelman marc.perelman@parisnanterre.fr
<p>Le livre n'existe pas seul, indépendamment du lieu qui l'environne, l'enserme, le valorise. Si le livre est certes d'abord un objet isolé avec ses dimensions, ses proportions, sa matérialité propres, il est toujours engagé dans une spatialité déterminée et parfois déterminante, entre espace intime et espace public.</p>			
<p>Bibliographie indicative : Henri Maldiney, <i>L'Espace du livre</i>, Crest, La Sétérée, 1990. Anne Zali (dir.), <i>L'Aventure des écritures : la page</i>, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1999.</p>			
<p>Espace coursenligne : NON</p>			
<p>Modalités de contrôle</p>			
Formule standard session 1	Examen terminal : une épreuve sur table en trois heures.		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
<p>Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI</p>			

Master 2 / Semestre 10

3ZMD0NPC	Nouveaux produits culturels : conception et plurimédiation	21h CM	Frédéric Gai fgai@parisnanterre.fr
<p>En quoi les technologies numériques nous invitent-elles à repenser le mode de production et de commercialisation du livre ? Il s'agira d'appréhender le numérique en termes d'innovation, c'est-à-dire de s'intéresser aux nouveaux dispositifs mis en place au sein de la chaîne du livre.</p>			
<p>Bibliographie indicative : Bertrand Legendre (dir.), <i>Les Métiers de l'édition</i>, Paris, Le Cercle de la librairie, 2012. Christian Robin, <i>Les Livres dans l'univers numérique</i>, Paris, La Documentation française, 2011. Chris Anderson, <i>La Longue Traîne</i>, Paris, Pearson, 2009.</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de contrôle			
Formule standard session 1	Contrôle continu: un dossier		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI			

Master 2 / Semestre 10

3ZMD0SOC	Sociologie des professions du livre	21h CM	Emeline Zougbede e.zougbede@parisnanterre.fr
<p>Ce cours se propose d'étudier le travail dans les métiers du livre de manière à en identifier les spécificités et la diversité, mais aussi à saisir les dynamiques plus larges dans lesquelles il s'inscrit. Il mobilise les outils conceptuels et méthodologiques élaborés par la sociologie des biens symboliques, la sociologie du travail et la sociologie des professions et s'appuie sur des travaux menés sur différents métiers du livre (éditeur, bibliothécaire, libraire, mais aussi écrivain, traducteur, critique, imprimeur).</p>			
<p>Bibliographie indicative: Becker Howard Saul, « Art as collective action », <i>American Sociological Review</i>, vol. 39, n° 6, 1974, p. 767-776. Lahire Bernard, <i>La Condition littéraire. La double vie des écrivains</i>, Paris, La Découverte, 2006.</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de contrôle			
Formule standard session 1	Examen terminal : une épreuve sur table en trois heures.		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant·e et en accord avec l'enseignant·e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant·e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
Enseignement accessible aux étudiant·e·s ERASMUS / d'échanges : OUI			

Master 2 / Semestre 10

3ZMD0GES	Gestion & Comptabilité du livre	21h TD	Dominique Soulier soulierdominique@yahoo.fr Hugues Wolff Hugues.wolff@paris.fr
<p>Cet enseignement vise à mettre en application les principes de base de la comptabilité générale. Comprendre les documents de synthèse et mettre en perspective les décisions de l'entrepreneur avec ses implications comptables. Cet enseignement permet notamment de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre le fonctionnement d'un bilan et d'un compte de résultat ; - acquérir les principes de la comptabilité en partie double ; - acquérir les principes des comptes, du journal, du grand livre et de la balance ; - acquérir les principes d'imputation des principaux comptes ; - acquérir la notion de seuil de rentabilité ; - s'entraîner à la saisie comptable de base et calcul de SR. 			
<p>Bibliographie indicative :</p> <p>Geffroy Maud, Dereep Yannick, <i>Gestion de la Relation Commerciale pour BTS MUC</i>, Génie des glaciers, Paris, 2009</p> <p>Kirchmeyer Ginette, Pfeiffer Josette, <i>Activités commerciales et comptables. Seconde baccalauréat professionnel Comptabilité Secrétariat</i>, Paris Nathan, 2009</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de contrôle			
Formule standard session 1	Examen terminal : une épreuve sur table en deux heures.		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI			

Master 2 / Semestre 10

3ZMD0STM	Stage et mémoire	Directeur ou directrice individuelle
<p>Un stage de 16 semaines permet de mettre en pratique les connaissances et savoir-faire acquis en formation et de préparer la fin d'études et l'entrée dans le monde professionnel. Cet EC valide le stage.</p> <p>Le mémoire de fin d'études, initié en master 1 et exigeant l'analyse et la problématisation d'une question particulière liée au livre ou à l'un de ses métiers, donne lieu à une soutenance devant un jury.</p>		
Espace coursenligne : NON		
Modalités de contrôle		
Formule standard session 1	Contrôle continu : la note finale est constituée de la moyenne d'un oral de soutenance (50%) et d'un mémoire écrit (50%).	
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.	
Session 2	La note finale est constituée de la moyenne d'un oral de soutenance (50%) et d'un mémoire écrit (50%).	
Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI		

Master 2 / Semestre 10

3ZMD0ANG	Langues et civilisations 1 (anglais)	21h	Shenaz Kedar skedar@parisnanterre.fr
<p>Le cours d'anglais du semestre 4 se concentrera sur le monde de l'édition anglo-saxon contemporaine et ses grandes caractéristiques. Nous pourrions ainsi nous interroger sur le phénomène du bestseller, le rôle des agents littéraires ou des literary scouts, et étudier de plus près certaines maisons d'édition devenues mythiques, comme Penguin par exemple, dont les rééditions incessantes de classiques posent la question (ou affirment !) de la force du design et du graphisme à l'heure du numérique.</p> <p>Le cours aura lieu en anglais et les enseignants ne s'interdiront aucun support audio ou écrit pour aider les étudiant-e-s à consolider leurs compétences écrites et orales.</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de contrôle			
Formule standard session 1	Contrôle continu : La note finale est la moyenne d'un devoir à la maison (50%) et d'une épreuve sur table en 2 heures (50%).		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI			

Master 2 / Semestre 10

3ZMD0 858/ 859/860	Langues et civilisations 2 (au choix : allemand, espagnol, italien)	21h TD	Espagnol : Jesus Cabello jesus.cabello@orange.fr Italien : Ida Giordano ida.giordano@wanadoo.fr Allemand : Anneliese Nickel Anneliese.nickel@hotmail.fr
<p>Dans une optique internationale, l'accent est mis sur les langues étrangères, la maîtrise du lexique lié au livre et à ses métiers dans deux d'entre elles, la connaissance des sociétés européennes et du circuit du livre. Au terme des quatre semestres de formation, le but est de maîtriser le vocabulaire professionnel et les codes de la communication dans deux langues étrangères et de savoir communiquer et opérer dans un contexte international.</p> <p>Espagnol : Il s'agit d'un projet éditorial ayant pour objectif la production d'un lexique français-espagnol utile aux échanges professionnels propres aux métiers du livre entre francophones et hispanophones. Les étudiant-e-s en charge de la réalisation de ce document étant essentiellement spécialisés dans les métiers de l'édition, de la librairie et des bibliothèques, le vocabulaire défini reflétera donc ces corps professionnels. Le lexique ainsi réalisé aura pour objectif d'être un objet pratique, facilement utilisable par les étudiant-e-s, les éditeurs, les bibliothécaires, les libraires francophones et hispanophones pour communiquer entre eux, dans l'une ou l'autre de ces deux langues, sur leurs pratiques professionnelles.</p> <p>Italien : le cours vise à faire acquérir une maîtrise de la langue permettant de lire des textes relatifs aux domaines de compétence des métiers du livre. L'étudiant devra en outre interpréter ces documents et s'exprimer sur les thèmes qui y sont développés. L'apprentissage est fondé sur les 4 compétences linguistiques : écouter, lire, parler et écrire. L'objectif est que l'étudiant perfectionne son italien usuel et professionnel tant à l'oral qu'à l'écrit. La méthode élaborée permet une progression rapide : vocabulaire, grammaire, expressions idiomatiques. Une attention particulière sera portée à la connaissance et à la réutilisation de lexiques spécifiques aux domaines de l'édition. Il sera demandé aux étudiant-e-s une participation active autour de débats et des questions afférant aux lectures et aux documents proposés.</p> <p>Allemand : Le cours vise à faire acquérir une maîtrise de la langue permettant de lire des textes et de comprendre des enregistrements audio ou vidéo relatifs aux domaines de compétence des métiers du livre, en prenant en compte la littérature germanique.</p>			
<p>Bibliographie indicative Espagnol : Beyrie Jacques, Jammes Robert, <i>Histoire de la littérature espagnole</i>, Paris, PUF, 1994. Gubern Román <i>et alii</i>, <i>Historia del cine español</i>, Madrid, Cátedra, 1995. Nouhaud Dorita, <i>La littérature hispano-américaine. Le roman, la nouvelle, le conte</i>, Paris, Dunod, 1996. Moliner María, <i>Diccionario de uso del español</i>, Madrid, Gredos, 1988.</p> <p>Bibliographie indicative Allemand : Stamm Peter, <i>Seerücken</i>, Francfort, Editorial Fischer, 2012. Domin Hilde, <i>Gedichte</i>, Francfort, Editorial Fischer, 1955.</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de contrôle			
Formule standard session 1	Contrôle continu : un dossier en groupe pour l'espagnol ou un exposé oral pour l'allemand ou l'italien (50%) + une épreuve finale sur table de 2h (50%).		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et le responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI			

Master 2 / Semestre 10

3ZMDOVCU	Recherches documentaires et veille culturelle	21h TD	Pascal Bué pbue@parisnanterre.fr
Cours destiné à connaître, évaluer et exploiter les sources d'information pertinentes qu'offre l'Internet, permettant à la fois d'anticiper les évolutions les plus récentes d'un champ d'activité professionnel, mais aussi de maintenir ou de construire une « e-réputation » qu'elle soit d'une personne ou d'une entreprise.			
<p>Bibliographie indicative : Fillias E. et Villeneuve A., <i>E-Réputation. Stratégies d'influence sur Internet</i>, Ellipses, 2^e éd. 2012. Violet-Surcouf A. (dir.), <i>Influence et Réputation sur Internet : communautés, crises et stratégies</i>, La Bourdonnaye, 2013.</p>			
Espace cours en ligne : NON			
Modalités de contrôle			
Formule standard session 1	Contrôle continu : la note finale est la moyenne de deux exercices en séance (50% chacun).		
Formule dérogatoire session 1	En cas d'absence justifiée, sur demande circonstanciée de l'étudiant-e et en accord avec l'enseignant-e et la responsable de formation, une session dérogatoire peut être organisée, à une date et à une heure définie par l'enseignant-e. Les modalités de contrôle sont alors les mêmes que celles de la session 1 standard.		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures.		
Enseignement accessible aux étudiant-e-s ERASMUS / d'échanges : OUI			

MODULES D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSAUX / LANGUES VIVANTES / BONUS AU DIPLOME

Langues vivantes

L'offre de cours en Langues vivantes pour non-spécialistes (LANSAD) est disponible sur le site :

<http://crl.parisnanterre.fr/>

Bonus aux diplômés

Pour celles et ceux qui souhaitent suivre des cours ou activités en plus de leur diplôme, l'Université Paris Nanterre propose un système de « **bonus au diplôme** », de la Licence 1 au Master 2.

Les offres sont décrites sur le site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

dans la rubrique « Bonus aux diplômés ».

STAGES

Tout stage effectué pendant votre cursus à l'université nécessite une **convention de stage**.

1/ Pour toute information sur les **stages intégrés** dans votre cursus, veuillez vous référer au site **RéseauPro** :

<https://reseau.pro.parisnanterre.fr/>

2/ Pour toute information sur les stages courts pouvant être effectués en **bonus au diplôme**, veuillez vous référer à la rubrique « Bonus au diplôme / Stages » du site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

Contact pour les stages : Hélène Aldeano helene.aldeano@parisnanterre.fr

Pour la formation continue:

- **Durée du stage** : 13 semaines en master 1, 16 semaines en master 2
- **Date du début du stage** : à partir de mai 2018.
- **Important** : la fin du stage et son évaluation (visite) doivent avoir lieu avant la fin du jury.
- **Convention** : les stages doivent faire l'objet d'une convention établie entre l'établissement et l'entreprise. Cette convention est signée par les trois parties (étudiant-e, entreprise, Université) avant le départ en stage.
- **Evaluation** : Les stages de Master 1 et de Master 2 ne font pas l'objet d'une évaluation par note, mais d'une validation. Aucun stage d'une durée inférieure à 13 semaines pour le Master 1 et à 16 semaines pour le Master 2 n'est validé. Tout stage non validé doit être effectué à nouveau dans son intégralité.

MODALITÉS DE CONTRÔLE ET EXAMENS

L'évaluation des enseignements est organisée conformément aux textes suivants votés à la CFVU :

- les **Modalités de Contrôle des Connaissances générales de l'université (MCC générales)** : les MCC générales définissent le cadre commun aux évaluations organisées à l'université.
- les **Modalités de Contrôle des Connaissances spécifiques (MCC spécifiques)** : le présent livret pédagogique précise la mise en œuvre détaillée des évaluations de votre formation.
- les **Chartes de l'université**, qui définissent les aménagements pour des publics spécifiques :
 - Charte d'accueil et d'accompagnement des étudiant-e-s en situation de handicap et à besoins spécifiques
 - Charte des étudiant-e-s d'échanges
 - Charte des sportifs de haut niveau

Modalités générales

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2014-2018 (MCC générales) sont accessibles sur le portail étudiant-e-s (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Modalités spécifiques

Les modalités spécifiques de contrôle des connaissances sont précisées ci-dessus dans la rubrique "Modalités de contrôle" pour chaque EC.

ASSIDUITE

Le contrôle continu (plusieurs notes vérifiant les acquis des étudiant-e-s) et le contrôle en cours de formation (une seule situation d'évaluation des compétences acquises en fin de cycle d'enseignement) sont les modes d'évaluation du Master Métiers du livre et de l'édition. Ils interviennent au cours de chaque période semestrielle d'enseignement. Les formes et modalités de ce contrôle en cours de formation (dossier, épreuve sur table...) sont annoncées et explicitées par l'enseignant lors du premier cours. Les résultats sont arrêtés par le jury qui se réunit à chaque fin de session annuelle. L'assiduité aux cours est obligatoire. Toute absence doit être justifiée auprès du responsable de formation. Mais au-delà de trois absences à un cours semestriel, l'étudiant-e considéré-e comme défaillant-e n'est plus admis-e à passer les épreuves du contrôle continu et doit valider l'EC à la session 2.

COMPENSATION

En master 1 : Vu les modalités générales de contrôle des connaissances adoptées le 30 juin 2014 par la Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université, la compensation est possible entre EC à l'intérieur de chaque UE de chaque semestre ; les UE d'un même semestre se compensent entre elles compte tenu de leur coefficient de pondération (compensation intra semestre). Si la note moyenne obtenue à une UE est inférieure à 10 mais que l'étudiant-e est admis-e au semestre qui comprend cette UE, il/elle est déclaré-e admis-e par compensation à celle-ci. Si la compensation intra UE ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance, l'étudiant-e est déclaré-e défaillant-e à cette UE. Tout résultat ABI à un élément pédagogique donne lieu à un résultat général de défaillance au semestre. Les deux semestres se compensent. La capitalisation ne s'effectue que pour les résultats d'UE supérieurs ou égaux à 10/20. Il est possible de soutenir le projet de mémoire à l'étranger lorsque l'étudiant-e y suit les enseignements du semestre 2 et que les accords signés avec les universités partenaires l'exigent.

En master 2 : Vu les modalités spécifiques de contrôle de connaissance du master 2 adoptées par le conseil d'UFR SITEC le 1er juillet 2014, la compensation est possible entre EC à l'intérieur de chaque UE de chaque semestre, à l'exception du second semestre (S10) où la compensation dans l'UE disciplinaire Projet professionnel n'est possible que si l'EC mémoire a une note minimum de 10. Il n'y a pas de compensation entre les UE de chaque semestre. Il n'y a pas de compensation entre les semestres. La capitalisation ne s'effectue que pour les résultats d'UE égaux ou supérieurs à 10. La seconde session pour le premier semestre (S9) et pour le deuxième semestre (S10) a lieu du 2 au 6 juillet 2018.

Tout-e étudiant-e peut refuser la compensation entre les notes des UE d'un semestre ou d'une année. Ce refus de compensation concerne uniquement la première session. Il doit obligatoirement être demandé sous forme d'un courrier manuscrit et signé, adressé sous forme d'un pli recommandé avec A/R au président de jury de master.

L'étudiant-e dispose d'un délai d'une semaine après l'affichage des résultats pour refuser la compensation. Tout-e étudiant-e peut également refuser une note d'une UE d'un semestre, même s'il a la moyenne à toutes les UE de ce semestre. Le refus d'une note entraîne l'annulation définitive de cette note. Il doit obligatoirement être demandé dans un délai d'une semaine après l'affichage des résultats, sous forme d'un courrier manuscrit et signé adressé au président de jury.

Si un-e étudiant-e doit repasser un EC en session 2, la note retenue est la meilleure des notes obtenues entre les deux sessions.

Notez que le redoublement dans cette formation est soumis à l'instruction de la demande du candidat. La procédure est détaillée dans le document « Procédures et calendriers d'inscription », en ligne sur le site de l'université.

Déroulement et charte des examens

Les modalités de déroulement des examens ainsi que la charte des examens sont accessibles sur le portail étudiant-e-s (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Les « examens » concernent les épreuves suivantes :

- formule standard de contrôle des connaissances et des compétences (hors contrôle continu)
- formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance
- formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences
- épreuves de la seconde session

Délivrance du diplôme

Les modalités et formulaires de délivrance de diplômes sont accessibles sur le portail étudiant-e-s (https://cva.parisnanterre.fr/formulaire-demande-de-diplome-reserve-aux-etudiants-du-pole-scientifique-et-technologique-ville-d-avray-stcloud-599760.kjsp?RH=1426841406893_LANGUE&RF=1427985181540)

CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE

Séance du CA du 07 avril 2014

L'Université Paris Nanterre est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnel répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

Egalité et non-discrimination

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

Laïcité

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Nanterre est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Liberté d'expression et d'opinion

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, injektive). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

Respect des personnes et de l'environnement

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de détritus constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les détritus doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université). Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse vivre-ensemble@parisnanterre.fr.